LA CHARMAIE
RÉSIDENCE

LA CHARMAIE SA

RAPPORT ANNUEL 2018

Table des matières

1. Message du Président du Conseil d'Administration 3
2. Organes de la Charmaie SA 4
   2.1. Conseil d'administration 2018 4
   2.2. Organe de révision 4
   2.3. Médecin et Pharmacien répondants 4
3. Rapport du Directeur 4
   3.1. Gouvernance 5
   3.2. Les résidents 5
   3.3. Le personnel 6
   3.4. Eldora – Spécialiste en restauration collective 6
   3.5. Foyer de Jour 7
   3.6. Conclusion 7
4. Rapport des soins 8
   4.1. Rapport du foyer de jour 2018 9
   4.2. Rapport du service de l'animation 2018 9
   4.3. Conclusion 11
5. Rapport financier 12
   5.1. Hôtellerie 13
   5.2. Allocations impotence et taxes de soins 13
   5.3. Foyer de jour 13
   5.4. Salaires 13
   5.5. Autres charges d'exploitation 14
6. Comptes annuels 2018 15

1. Message du Président du Conseil d'Administration

Des services de qualité, une structure à stabiliser

L'EMS La Charmaie et son foyer de jour jouissent d'une excellente image. Cette réputation est le résultat d'une prise en charge appréciée des résidentes et résidents ainsi que de leurs familles. En effet, notre priorité reste de faire bénéficier de la meilleure qualité de vie possible à celles et ceux qui fréquentent notre établissement.
Un accompagnement médical et social de haute qualité, des animations attractives et adaptées, une collaboration avec les écoles voisines, qui reste néanmoins à renforcer, une belle intégration des événements locaux à la vie de l'EMS, sont autant d'éléments qui permettent de fournir un service à la hauteur des attentes de nos pensionnaires. Le foyer de jour, véritable passerelle entre la vie à domicile et l'entrée en EMS, participe également à cette situation favorable.

Si nous voulons que cette prise en charge demeure à la pointe, nous nous devons de stabiliser la structure de notre EMS. En effet, nous devons assurer la durabilité de nos prestations d'une part en garantissant la présence de personnel qualifié et fidèle et d'autre part en assurant un équilibre financier. Ces deux points constituent les défis qui nous attendent dans les années à venir. 2019 devrait nous permettre de mettre la réalisation de ces objectifs sur de bons rails.

Au nom du Conseil d'administration de La Charmaie SA, j'adresse mes vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui rendent la vie de nos résidents pour douce.

Yannick Buttet
Président du Conseil d'Administration

2. Organes de la Charmaie SA

2.1. Conseil d'administration 2018

M.	Yannick Buttet	Président
M.	Olivier Turin	Vice-président
M.	Vincent Donnet	Secrétaire
Mme	Josiane Granger	Membre – Déléguée du CA auprès du Directeur
Mme	Natercia Knubel	Membre
M.	Cherryl Clivaz	Membre
M.	Alexis Turin	Membre
M.	Mikael Vieux	Membre
M.	Patrick Zumbach	Membre
M.	Hervé Fournier	Directeur (invité)

2.2. Organe de révision

Nofival SA

2.3. Médecin et Pharmacien répondants

Médecin Répondant	Dre Chantal Bochud-Tornay
Pharmacien Répondant	Sofiane Kharbouche, Sunstore Collombey

3. Rapport du Directeur

L'année 2018 fut marquée par une occupation quasi constante de nos lits longs-séjours avec en plus un grand nombre d'arrivées et départs dans nos 3 lits de court-séjour qui requièrent un retour à domicile.

En avril Véronique El Hamrani a rejoint l'équipe de direction en qualité d'infirmière-cheffe (voir son rapport ci-dessous). La deuxième année d'exploitation du Foyer de Jour a confirmé le besoin d'une telle structure afin que les familles puissent être soutenues dans leur rôle de proche-aidant à domicile. Pour l'an prochain, le Service de la Santé Publique du Canton du Valais a décidé d'établir des recommandations et des directives pour les Structures de Soins de Jour avec un système de subventionnement qui fixe le coût à CHF. 40.—par jour. Ceci pour faire suite au système de subventionnement des lits UAT court-séjour dont le coût aux familles avait été fixé à CHF 50.--/jour à la charge du résident qui doit s'engager à un retour à domicile. Nos 3 lits court-séjour furent très sollicités avec 94,1% d'occupation et 54 arrivées.

Les familles de nos résidents sont très présentes et participent aux nombreuses activités proposées. Elles ont également la possibilité de partager un repas dans notre cafétéria ouverte au public.

Au niveau des manifestations, le Festival des Musiques du Bas-Valais qui a eu lieu sur le site avec plus de 20 fanfares en mai, a remporté un immense succès : le morceau d'ensemble quasiment sur notre terrasse et le cortège, quelle animation pour nos résidents ! On se réjouit déjà de la 51ème Fête de Chant du Bas-Valais qui aura lieu en mai 2019 !

Avec les 12 classes de l'école primaire, notre terrasse est très animée lors des récréations et bien entendu, des animations conjointes ont lieu tout au long de l'année y compris à Noël et ceci en plus des visites de l'école enfantine de Muraz et des enfants de l'UAPE. En 2018, nous avons même créé un jardin potager intergénérationnel avec les élèves de 5H dont le programme scolaire inclut la germination des haricots verts. Ces mêmes élèves ont participé avec nos résidents à la préparation et la consommation de la soupe à la courge des citrouilles plantées par leur soin dans le jardin.

Au vu de ce qui précède, on ne peut que se féliciter de la création de ce magnifique site avec une place du village, la salle multi-activités, l'école primaire et l'EMS à taille humaine avec 65 chambres individuelles et le foyer de jour qui accueille 15 hôtes du lundi au vendredi.

3.1. Gouvernance

Le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises ainsi que le 18 mai 2018 pour la deuxième Assemblée Générale de La Charmaie SA. Les décisions prises ont concerné principalement :

- L'approbation des comptes 2017 et des budgets 2019 EMS et Foyer de Jour
- Nomination de l'Infirmière-Cheffe
- Validation de l'investissement pour la construction d'un couvert au rez-inférieur
- Mise à l'étude d'un projet de panneaux photovoltaïques

3.2. Les résidents

La capacité autorisée par le canton s'élève à 62 lits longs séjours et 3 UAT. Le nombre de journées BESA est de 23'593 pour 2018 contre 23'345 pour 2017 et 22'883 en 2016, soit une progression constante. Nous avons un taux d'occupation en long séjour de 99.7% et de 94,1% en court séjour avec l'accueil de 54 résidents durant l'année. En long séjour nous avons subi 26 départs dont 23 décès. En date du 3 décembre 2018, le nombre de résidents était de 65 : 44 dames et 21 messieurs, soit 33 de la commune de Collombey-Muraz, 30 du district de Monthey et 2 en provenance du Canton du Valais. La moyenne d'âge est de 84 ans.

3.3. Le personnel

L'effectif global du personnel est de 98 personnes qui représentent 67 EPT. Quant aux apprentis, ils sont au nombre de 14. A noter que nos 3 apprenties ASSC qui ont réussi leur apprentissage en juin 2018 ont toutes trois décidé de poursuivre leur carrière professionnelle dans notre établissement.

Soins	65 pers	9 App	46 EPT
Animation	6 pers	2 App	4 EPT
Intendance	13 pers	1 App	9 EPT
Concierge	2 pers	1 App	1 EPT
Administration	7 pers	1 App	4 EPT
Foyer de jour	5 pers		3 EPT
TOTAL	**98 pers**	**14 App**	**67 EPT**

La volonté d'être une entreprise formatrice se démontre aussi par les nombreuses places de stage que nous offrons dans les différents secteurs de l'établissement. En 2018 ce sont 67 personnes qui ont bénéficié de placement allant de 5 jours (découverte CO), 4 ou 8 semaines (HES – ECCG), 1 à 3 mois (CRTO, AI), civilistes, soit pour la formation ou la réinsertion dans un cadre professionnel. De même, nos employés ont suivi une série de cours, séminaires et formations internes ainsi que des cours externes dans le cadre d'une formation continue. Une de nos grandes satisfactions fut la réussite du CFC de nos trois apprenties ASSC qui après l'apprentissage ont été engagées en tant qu'Assistante en Soins et Santé Communautaire, au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée.

3.4. Eldora – Spécialiste en restauration collective

Les services de l'équipe d'Eldora, notre prestataire de restauration collective, sont d'excellente qualité. La restauration dans les résidences pour personnes âgées doit pallier trois aspects qui sont d'ordre nutritionnel, médical et humain. Eldora gère plus de 60 EMS en Suisse et y est donc régulièrement confrontée. Compte tenu de l'envergure et de l'importance de son activité dans les EMS, un centre de compétences, composé de spécialistes en restauration pour seniors, a été mis sur pied. Des cours, conçus pour la restauration en EMS, sont prodigués au personnel de ce segment dans le centre de formation d'Eldora. A noter qu'à La Charmaie, une équipe de 11 personnes dont 1 apprenti œuvre dans nos cuisines à la préparation sur place de près de 60'000 repas par an pour nos résidents et pour notre personnel. Le choix des fournisseurs, y compris locaux, est effectué en consultation avec la direction de l'EMS.

Avec Eldora, nous avons fourni des prestations à la salle multi-activités notamment lors de la Fête Dieu, la Fête patronale avec ses 200 choucroutes et diverses autres manifestations telles que le Festival des Musiques du Bas-Valais et le cocktail dînatoire des employés communaux. Les repas de familles avec les résidents ont aussi eu beaucoup de succès avec plus de 100 personnes à Pâques, 120 le jour de Noël et 80 le jour du Nouvel-An. De plus, nous accueillons tout au long de l'année de nombreux visiteurs. Ce sont les membres des familles qui viennent partager avec leur proche un repas en semaine ou le dimanche. A noter que le chiffre d'affaires réalisé pour ces manifestations et les visiteurs revient intégralement à l'EMS, ce qui permet une diminution des frais fixes liés à la restauration pour nos résidents.

3.5. Foyer de Jour

La deuxième année d'exploitation du Foyer de Jour a confirmé la nécessité d'apporter une offre complémentaire pour les aînés et leur famille des communes de Collombey-Muraz et Monthey.

En application de la Convention Intercommunale, les directeurs du CMS et des EMS Les Tilleuls et La Charmaie se sont réunis à deux reprises afin de valider les comptes 2017 et de présenter le rapport et le budget 2019 aux deux exécutifs communaux, ce qui fut fait en date du 21 septembre 2018. A noter la participation de la nouvelle directrice du CMS Mme France Udressy, suite au départ à la retraite de M. Philippe Lanini.

La fréquentation en 2018 a nettement augmenté et durant plusieurs jours de la semaine la capacité d'accueil est au complet, à savoir 15 hôtes, le maximum autorisé par le SSP.

Nombre total de journée : 2990
Commune de Collombey-Muraz : 917 Commune de Monthey : 1930 Autres : 143
Fréquentation moyenne : 13 hôtes/jour

Pour l'année 2019, afin de répondre à la demande, nous avons prévu 3000 journées. De plus, nous avons renoncé à programmer les deux semaines de vacances en été, étant conscients qu'il devient difficile pour les proches d'organiser une prise en charge adéquate pour cette période.

3.6. Conclusion

Je tiens à féliciter l'ensemble des collaborateurs de La Charmaie pour leur engagement au sein de notre équipe et de les remercier de maintenir cet état d'esprit, à savoir de se réjouir de se rendre à son travail, d'avoir du plaisir à faire plaisir et de rentrer chez soi avec la fierté d'avoir contribué à quelque chose de grand au service de nos résidents et de leur famille.

Hervé Fournier
Directeur

4. Rapport des soins

Dès mon arrivée, j'ai voulu créer des conditions favorables de travail et renforcer les liens interpersonnels au sein des équipes. Il était important pour moi de rendre les équipes plus autonomes en les laissant solutionner les problèmes à leurs échelons. Lorsqu'un problème surgit, les collaborateurs me consultent s'ils ne trouvent pas de solutions adaptées. Je les ai impliqués dans le processus de décision. J'ai pour cela encouragé l'esprit d'initiative et délégué aux infirmières ainsi qu'aux ASSC certaines responsabilités en fonction de leur niveau de compétences respectives.

Deux colloques par semaine prennent place, dans lesquels nous revisitons nos pratiques. Des rencontres mensuelles ont également lieu avec les infirmières responsables et les ASSC référentes de chaque unité. Nous avons donc :

- Actualisé le concept de soins de la Charmaie en introduisant un changement de paradigme, passer d'une vision biomédicale de la personne à une vision humaniste de l'être en ciblant nos actions sur le potentiel des résidents (méthode Montessori, théorie de soins du caring de Jane Watson et Humanitude).
- Revisité les protocoles concernant l'agitation, l'accompagnement de fin de vie, la douleur, les bains thérapeutiques, les mesures de contention et les directives anticipées.
- Mis en place des mesures préventives afin de diminuer les chutes, sur la base de statistiques.
- Modifié notre procédure d'admission.
- Mis en place un concept d'encadrement des étudiants et apprentis.
- Instauré des rencontres bimensuelles entre apprentis et professionnels afin de favoriser les liens théorie/pratique et les techniques d'apprentissage.

Fin novembre 2018, j'ai remis à chaque collaborateur un questionnaire (institution nationale de recherche et de sécurité) de santé et de bien-être au travail afin d'améliorer ce qui pouvait l'être. Mon action a porté sur 3 axes :

- Matériel : (installation d'un lift plafond de la salle de bain thérapeutique et commande de matériels de transfert adaptés (santé des collaborateurs, ménager leurs dos et bien-être des résidents).
- Confort des collaborateurs : aménagement d'une salle de repos pour personnel effectuant des horaires coupés et ne pouvant rentrer à domicile.
- Modification des horaires de travail : augmentation d'horaire continu pour les aides.

DEFI 2019

- Passage d'un leadership participatif à un leadership transformationnel qui se structure autour de la construction d'une organisation apprenante. Pour cela, nous collaborons à un projet de recherche.

- Pédagogisation de la prise en charge des personnes âgées pour une sociologie de l'humanisation des établissements par la formation continue (PPECPA). Par conséquent, deux chercheuses de l'HESAV (HES-SO) vont nous accompagner sur 3 ans dans ce processus de changement.

- Introduction des modules BESA Ressources et Qualité. Jusqu'à l'introduction de BESA Doc, nous allons travailler conjointement sur système BESA et OMNIS. Dans ce contexte, un questionnaire a été adressé aux familles en décembre 2018.

- Mise en place de procédures de soins basées sur des données probantes et les préférences des résidents.

- Groupe de recherche sur la poly médication.

4.1. Rapport du foyer de jour 2018

- Informatisation du dossier de soins
- Correction du mode de facturation, ce qui permit une augmentation des OPAS
- Encadrement et formation de l'infirmière référente

DEFI 2019

- Mise en place d'un concept de soins pour foyer de jour en vue d'une réorganisation structurelle et fonctionnelle afin d'optimiser notre offre en soins.
- Modification des horaires
- Activités conjointes avec le service animation

4.2. Rapport du service de l'animation 2018

L'autonomie fut un concept difficile à expérimenter pour l'équipe d'animation. Ceci nous a amenés à élaborer un concept animation afin de permettre à chacune de trouver sa place et de structurer son action au plus près des valeurs de l'institution et des besoins des résidents.
Depuis octobre 2018, le service animation fonctionne aussi le week-end.
Décembre 2018: 1ère édition du journal « Clin d'œil »

DEFI 2019

- Réorganisation au sein du service animation, travail sur la collaboration interdisciplinaire
- Glissement des horaires de travail (7h30 => 17h et 10h30 =>19h) afin de mieux répondre aux besoins des résidents
- Mai 2019 : mise en place FAMILEO, plateforme sécurisée d'informations favorisant les échanges familles-résidents-soignants
- A l'étude : offrir aux ainés habitant la commune la possibilité de participer ponctuellement aux activités

Formation 2018

- Formation troubles cognitifs : 17 personnes - 4 demi-journées en mars 2018
- Approche d'une personne en fin de vie : 11 personnes formées - 5 x 2h en avril et mai 2018
- Formation PDBS - Principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires : 7 personnes - 5 demi-journées
- Formation BESA : 6 personnes - 1 journée en mai 2018
- Gestion de la violence en milieu professionnel : 12 personnes en juin 2018
- Sonde vésicale : 1 personne – 1 journée en septembre 2018
- Formation diabétologie : 2 personnes - ½ journée en septembre 2018
- Formation OMNIS : 8 personnes - ½ journée en septembre 2018
- Formacube : 9 personnes - 1 journée en octobre 2018
- Formation incontinence Tena : 23 personnes - ½ journée en octobre et novembre 2018
- Hygiène institutionnelle : 1 personne suivie par infirmière hygiéniste pour mise en place de la référente en hygiène - ½ journée
- Conférence soins humanistes Lausanne Ecole La Source : 2 personnes - 1 journée
- Supervision sur les diagnostics infirmiers au personnel par l'infirmière-cheffe : de mars à décembre - 1 heure/deux fois par semaine, soit environ 80 heures
- Supervision des apprentis (ASCC et ASA) liens théorie et pratique, techniques d'apprentissage infirmière-cheffe : 2 demi-journées/mois depuis octobre 2018
- Formateurs en entreprise : 8 heures/mois - 8 apprentis et 2 étudiants HES
- Formation praticien formateur HES.SO Sion : 1 personne - 25 journées
- Formation de formateurs en entreprise : 5 personnes - 5 journées
- Assistant spécialisé en soins de longue durée et accompagnement : 2 journées par mois sur 2 ans ½ - 6 journées en 2018
- Formation utilisation et entretien des appareils respiratoires utilisés en EMS : 2 personnes – 2 heures en décembre 2018

Au total 169 journées de formation – soit 1352 heures

Formations prévues en 2019

- C.A.S. Management et gestion de projet : 1 personne - 24 journées
- Les essentiels gériatriques : 1 personne - 6 journées – HES.SO Sion
- Implantation démarche Humanitude pour tous les cadres et responsables des unités : 10 personnes - 1 journée en janvier 2019
- Gestion de la violence en milieu professionnel : 12 personnes - 1 journée en janvier 2019
- Gérer les conflits et tensions par la communication non violente : 7 personnes - 2 journées en mars 2019
- Travail de nuit - créer un climat favorisant le sommeil des résidents et gérer les urgences : 2 personnes - 1 journée en mars 2019
- Méthodologie Humanitude : 12 personnes – 4 journées en août 2019
- Formation Humanitude et interdisciplinarité : 12 personnes - 2 journées
- D.A.S. Population vieillissante : 53 journées sur 2 ans ½ - 1 personne début septembre 2019 - 5,5 journées
- Supervision des apprentis (ASCC et ASA) liens théorie et pratique et techniques d'apprentissage par l'infirmière-cheffe, PF et formateurs en entreprise : 2 demi-journées/mois - 8 heures - 8 apprentis et 2 étudiants HES
- Formation assistant spécialisé en soins de longue durée et accompagnement : 2 journées par mois sur 2 ans ½ - 24 journées sur 2019
- Ateliers ICHV pour hygiène - précautions et standards de prévention des infections urinaires, des gastroentérites et pulmonaires et prévention des infections cutanées : 5 heures 30 - 6 personnes - 33 heures - 4,5 journées + 4,5 journées formation FCI

Au total 289,5 journées réparties comme suit : 169,5 journées de formation données par des intervenants externes + 120 journées de formation données par des soignants de la Charmaie aux apprentis et élèves infirmier HES

4.3. Conclusion

Je tiens à remercier les équipes pour leur dynamisme, leur remarquable implication dans tous les projets mis en œuvre au cours de cette année et pour la qualité de l'accueil dont ils m'ont fait preuve à mon arrivée.
L'année 2019 s'annonce riche en changement, de nombreux défis nous attendent mais je sais par avance que nous saurons les relever sans faillir.

Véronique El Hamrani
Infirmière Cheffe

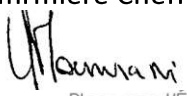

5. Rapport financier

Comptes de pertes et profits	Effectif 2017 kCHF	Budget 2018 kCHF	Effectif 2018 kCHF	Variation kCHF
Taxes de soins et d'impotence	2092	2126	2064	-62
Contribution aux coûts soins (Canton, Commune, Résidents)	1728	1700	1718	18
Subventions cantonales et communales	163	143	163	20
Taxes de pension	3224	3220	3245	25
Divers y compris Loterie Romande	467	485	485	0
Total Produits	**7674**	**7674**	**7675**	**1**
Salaires ./. Remboursement assurance	-4209	-4543	-4466	77
Charges sociales	-811	-883	-841	42
Autres charges de personnel/tiers	-737	-671	-702	-31
Total Salaires et charges sociales	**-5757**	**-6097**	**-6009**	**88**
Autres charges d'exploitation	-1318	-1327	-1235	-92
Autofinancement d'exploitation	**599**	**250**	**431**	**181**
Amortissements	-574	-424	-433	-9
Attribution aux provisions	-35	0	-112	-112
Charges et produits hors exploitation	18	0	7	7
Résultat de l'exercice	**8**	**-174**	**-107**	**67**

Les chiffres condensés et présentés ci-dessus découlent des comptes annuels 2018 (bilan et comptes de pertes et profits). Ils ont été audités par l'organe de révision (NOFIVAL SA – Sion), en date du 08.04.2018.

Les comptes annuels 2018 ainsi que le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint sont présentés en annexe.

L'exercice 2018 présente une marge d'autofinancement d'exploitation de CHF 430'178.50 et une perte au bilan de CHF 107'999.70.

5.1. Hôtellerie

Le nombre de journées maximum subventionné par l'Etat du Valais pour 2018 était de 22'630 long séjour et de 1095 court séjour, soit un total de 23'725. Nous avons compté durant l'année 2018, 22562 nuitées de long séjour et 1031 en court séjour ce qui signifie un taux d'occupation long séjour de 99.7% et pour les courts séjours de 94.1%, ce qui confirme que les lits de court séjour répondent clairement à un besoin.

La mise en place par l'état du Valais d'un prix unique de Fr. 50.00 par jour pour les lits de court séjour pour les familles a également contribué à ce succès, la différence étant prise en charge par le Canton et les Communes. En 2018, les subventions attribuées pour les lits de court séjour est passée de 75.00 à 80.00/jour. Ce qui pour nous implique une diminution des revenus sur les lits de court séjour de Fr. 10.00/jour pour les habitants du canton (78 %), soit un manque à gagner d'environ 8'000.00 sur l'année.

5.2. Allocations impotence et taxes de soins

L'évaluation en soins de nos résidents (BESA) a été un peu moins élevée que celle indiquée au budget, (toujours aussi difficile d'évaluer ce poste, compte tenu que lors de l'entrée d'un résident, son besoin en soins ne correspond pas au BESA de la personne qu'il remplace). La différence provient également de la suppression des forfaits LIMA facturés aux caisse-maladie.

5.3. Foyer de jour

Il est à relever que comme pour l'exercice 2017, le Foyer de jour a contribué également au bon résultat de l'EMS. En effet, nous avons pu facturer : une location, des repas, une participation sur les salaires de l'EMS et également une participation sur certaines charges de fonctionnement.

5.4. Salaires

Les charges liées aux salaires sont légèrement en dessous du budget. Toutefois, contrairement à 2017 où nous avions eu de la peine à recruter, l'année 2018 nous a permis d'engager nos 3 apprenties ASSC qui terminaient leur formation, ce qui nous permet d'être dans la dotation exigée par la Santé Publique pour 2018.

5.5. Autres charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont bien maîtrisées.

- La mise en place fin 2017 de mesures afin de limiter la commande de linge a porté ses fruits. Une baisse sensible de la facture de blanchissage a pu être constatée en 2018. Pour 2019/2020, notre principal cheval de bataille sera de maîtriser les charges pour les produits d'entretien. Pour ce faire, nous envisageons de changer de fournisseur pour les produits de nettoyage car notre fournisseur actuel est cher. Notre intendante prospecte afin de trouver d'autres fournisseurs moins chers. Un chariot et des produits sont actuellement en test.
- Les intérêts sur les différents prêts ont été moins élevés que le budget pour près de Fr. 70'000.00
- Cette année, sur demande de la Fiduciaire, une provision pour rénovation de bâtiment de Fr. 112'120.00 a été inclus dans les comptes, provision qui sera dorénavant incluse dans les budgets 2020 et suivants sur recommandation de celle-ci. Cette provision s'élève actuellement à Fr. 300'000.00.

Les actifs circulants d'un montant de CHF 2'528'751.88 couvrent largement les dettes à court terme s'élevant à CHF 1'083'968.72.

Marie-Françoise Dubosson
Comptable

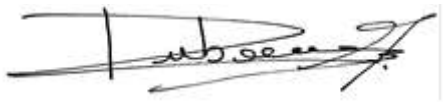

6. Comptes annuels 2018

NOFIVAL
fiduciaire et révision

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

ETATS FINANCIERS 2018

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

Table des matières

1. Bilan au 31 décembre 2018

2. Compte de résultat 2018

3. Annexe aux comptes annuels 2018

4. Notes complémentaires

5. Tableau des amortissements

6. Rapport de l'organe de révision

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	Notes		Montants au 31.12.2018	% bilan		Montants au 31.12.2017	% bilan
ACTIF CIRCULANT		**fr.**	**2'548'784.93**	14%	**fr.**	**2'190'296.28**	12%
• Trésorerie		fr.	1'797'086.43		fr.	1'318'927.45	
• Créances résultant de livraisons et de prestations		fr.	634'093.95		fr.	773'748.80	
- Provision pour pertes sur créances		fr.	-48'281.00		fr.	-55'213.90	
• Autres créances à court terme		fr.	98'563.20		fr.	27'867.46	
• Stocks		fr.	47'289.30		fr.	47'532.65	
• Actifs de régularisation	1	fr.	20'033.05		fr.	77'433.82	
ACTIF IMMOBILISE		**fr.**	**15'982'026.67**	86%	**fr.**	**16'384'590.55**	88%
• Immobilisations corporelles	7	fr.	15'718'021.00		fr.	16'113'617.00	
• Autres immobilisations financières	2	fr.	264'005.67		fr.	270'973.55	
TOTAL ACTIF		**fr.**	**18'530'811.60**	100%	**fr.**	**18'574'886.83**	100%

PASSIF	Notes		Montants au 31.12.2018	% bilan		Montants au 31.12.2017	% bilan
CAPITAUX ETRANGERS		**fr.**	**17'438'025.87**	94%	**fr.**	**17'374'101.40**	94%
Capitaux étrangers à court terme		**fr.**	**1'174'125.87**	6%	**fr.**	**922'321.40**	5%
• Dettes résultant de livraisons et de prestations		fr.	411'603.35		fr.	492'674.80	
• Dettes à court terme portant intérêts		fr.	300'000.00		fr.	-	
• Autres dettes à court terme		fr.	289'516.07		fr.	272'910.00	
• Passifs de régularisation	3	fr.	90'157.15		fr.	57'487.30	
• Provisions à court terme	4	fr.	82'849.30		fr.	99'249.30	
Capitaux étrangers à long terme		**fr.**	**16'263'900.00**	88%	**fr.**	**16'451'780.00**	89%
• Dettes à long terme portant intérêts		fr.	15'828'000.00		fr.	16'128'000.00	
• Provisions à long terme	5	fr.	435'900.00		fr.	323'780.00	
CAPITAUX PROPRES		**fr.**	**1'092'785.73**	6%	**fr.**	**1'200'785.43**	6%
• Capital-actions		fr.	1'000'000.00		fr.	1'000'000.00	
• Résultats reportés		fr.	200'785.43		fr.	192'432.68	
• Résultat de l'exercice		fr.	-107'999.70		fr.	8'352.75	
TOTAL PASSIF		**fr.**	**18'530'811.60**	100%	**fr.**	**18'574'886.83**	100%

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

COMPTE DE RESULTAT 2018 - EMS

	Notes	Montants 2018	en % CA	Montants 2017	en % CA
PRODUITS		**fr. 7'659'315.17**	**100%**	**fr. 7'657'998.00**	**100%**
• Taxes		fr. 7'026'747.10		fr. 7'044'833.40	
• Subventions		fr. 207'446.30		fr. 207'260.55	
• Produits de la cafétéria		fr. 150'865.22		fr. 157'718.35	
• Prestations FDJ		fr. 261'378.90		fr. 235'101.75	
• Autres produits		fr. 26'420.00		fr. 26'810.00	
- TVA forfait		fr. -13'542.35		fr. -13'726.05	
- Pertes sur créances exercice en cours		fr. -		fr. -	
FRAIS GENERAUX					
Frais de personnel		**fr. 6'006'953.65**	**78%**	**fr. 5'752'080.30**	**75%**
• Salaires bruts		fr. 4'611'215.75		fr. 4'369'287.95	
• Remboursements caisses sociales		fr. -144'778.85		fr. -160'020.60	
• Charges sociales		fr. 841'358.40		fr. 810'657.00	
• Autres charges de personnel		fr. 54'035.50		fr. 47'048.70	
• Prestations de travail de tiers (location et sous-traitants)		fr. 645'122.85		fr. 685'107.25	
Autres charges d'exploitation		**fr. 1'055'128.12**	**14%**	**fr. 1'091'776.18**	**14%**
• Charges de locaux		fr. 27'950.00		fr. 29'254.00	
• Energie (Eau, électricité, chauffage)		fr. 104'830.05		fr. 106'314.30	
• Entretien, réparations, remplacements		fr. 129'327.05		fr. 114'185.71	
• Matériel médical d'exploitation		fr. 64'538.11		fr. 69'585.41	
• Produits alimentaires		fr. 387'242.50		fr. 385'902.45	
• Charges ménagères		fr. 119'922.09		fr. 138'691.85	
• Charges des investissements		fr. 22'982.38		fr. 28'182.40	
• Charges de véhicules et de transport (y.c. assurances)		fr. 9'621.80		fr. 8'863.55	
• Assurances et taxes		fr. 41'458.95		fr. 46'142.00	
• Charges d'administration et informatique		fr. 101'657.65		fr. 106'480.31	
• Charges d'animation		fr. 40'471.44		fr. 48'217.15	
• Frais divers		fr. 5'126.10		fr. 9'957.05	
TOTAL FRAIS GENERAUX		**fr. 7'062'081.77**	**92%**	**fr. 6'843'856.48**	**89%**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**fr. 597'233.40**	**8%**	**fr. 814'141.52**	**11%**
- Charges financières		fr. -167'825.89		fr. -217'487.75	
+ Produits financiers		fr. 2'511.59		fr. 1'972.58	
+ Dons et legs		fr. 450.00		fr. 150.00	
- Amortissements des immobilisations corporelles		fr. -433'298.95		fr. -573'646.30	
- Création de provisions	6	fr. -113'860.60		fr. -35'000.00	
RESULTAT ORDINAIRE		**fr. -114'790.45**	**-1%**	**fr. -9'869.95**	**0%**
+/- Charges et produits extraordinaires		fr. -8'986.00		fr. -	
+/- Charges et produits exercices antérieurs		fr. 15'776.75		fr. 18'222.70	
RESULTAT NET		**fr. -107'999.70**	**-1%**	**fr. 8'352.75**	**0%**

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

COMPTE DE RESULTAT 2018 - FDJ

	Notes		Montants 2018	en % CA		Montants 2017	en % CA
PRODUITS		**fr.**	**549'466.25**	100%	**fr.**	**447'384.00**	100%
• Taxes		fr.	395'305.25		fr.	322'406.00	
• Subventions		fr.	154'161.00		fr.	124'978.00	
FRAIS GENERAUX							
Frais de personnel		**fr.**	**341'330.45**	62%	**fr.**	**284'147.60**	64%
• Salaires bruts		fr.	289'268.30		fr.	160'785.00	
• Remboursements caisses sociales		fr.	-1'793.40		fr.	-1'793.40	
• Charges sociales		fr.	53'430.45		fr.	26'627.15	
• Autres charges de personnel		fr.	425.10		fr.	746.10	
• Prestations de travail de tiers (EMS)		fr.	-		fr.	97'782.75	
Autres charges d'exploitation		**fr.**	**174'820.20**	32%	**fr.**	**172'510.78**	39%
• Charges de locaux		fr.	36'000.00		fr.	36'000.00	
• Energie (Eau, électricité, chauffage)		fr.	7'400.00		fr.	7'000.00	
• Entretien, réparations, remplacements		fr.	6'950.00		fr.	6'600.00	
• Matériel médical d'exploitation		fr.	89.35		fr.	-	
• Produits alimentaires		fr.	92'790.00		fr.	79'419.00	
• Charges ménagères		fr.	4'600.00		fr.	4'473.35	
• Charges des investissements		fr.	-		fr.	2'164.40	
• Charges de véhicules et de transport (y.c. assurances)		fr.	16'980.00		fr.	15'962.50	
• Assurances et taxes		fr.	550.00		fr.	500.00	
• Charges d'administration et informatique		fr.	3'738.15		fr.	4'074.80	
• Charges d'animation		fr.	5'722.70		fr.	16'316.73	
TOTAL FRAIS GENERAUX		**fr.**	**516'150.65**	94%	**fr.**	**456'658.38**	102%
RESULTAT D'EXPLOITATION		**fr.**	**33'315.60**	6%	**fr.**	**-9'274.38**	-2%
- Charges financières		fr.	-430.95		fr.	-426.00	
RESULTAT NET		**fr.**	**32'884.65**	6%	**fr.**	**-9'700.38**	-2%

LA CHARMAIE SA
Place sous l'Eglise 3, 1893 MURAZ

COMPTE DE RESULTAT 2018 - RESULTAT

	Notes	Montants 2018	Montants 2017
RESULTAT EMS		**fr. -107'999.70**	**fr. 8'352.75**
RESULTAT AVANT ATTRIBUTIONS FOYER DE JOUR		**fr. 32'884.65**	**fr. -9'700.38**
+/- Participations Commune de Collombey-Muraz		fr. -10'591.95	fr. 2'541.50
+/- Participations Commune de Monthey		fr. -22'292.70	fr. 7'158.88
RESULTAT FOYER DE JOUR		**fr. 0.00**	**fr. -**
RESULTAT NET GLOBAL		**fr. -107'999.70**	**fr. 8'352.75**

COMPTE DE RESULTAT 2018 - CONSOLIDÉ

	Notes	Montants 2018	en % CA	Montants 2017	en % CA
PRODUITS		**fr. 7'930'872.52**	**100%**	**fr. 7'870'280.25**	**100%**
• Taxes		fr. 7'405'522.35		fr. 7'367'239.40	
• Subventions		fr. 361'607.30		fr. 332'238.55	
• Produits de la cafétéria		fr. 150'865.22		fr. 157'718.35	
• Prestations FDJ		fr. -		fr. -	
• Autres produits		fr. 26'420.00		fr. 26'810.00	
- TVA forfait		fr. -13'542.35		fr. -13'726.05	
- Pertes sur créances exercice en cours		fr. -		fr. -	
FRAIS GENERAUX					
Frais de personnel		**fr. 6'239'295.20**	**79%**	**fr. 5'938'445.15**	**75%**
• Salaires bruts		fr. 4'809'449.05		fr. 4'530'072.95	
• Remboursements caisses sociales		fr. -146'572.25		fr. -161'814.00	
• Charges sociales		fr. 876'834.95		fr. 837'284.15	
• Autres charges de personnel		fr. 54'460.60		fr. 47'794.80	
• Prestations de travail de tiers (location et sous-traitants)		fr. 645'122.85		fr. 685'107.25	
Autres charges d'exploitation		**fr. 1'061'028.32**	**13%**	**fr. 1'126'967.96**	**14%**
• Charges de locaux		fr. 27'950.00		fr. 29'254.00	
• Energie (Eau, électricité, chauffage)		fr. 104'830.05		fr. 106'314.30	
• Entretien, réparations, remplacements		fr. 129'327.05		fr. 114'185.71	
• Matériel médical d'exploitation		fr. 64'627.46		fr. 69'585.41	
• Produits alimentaires		fr. 387'242.50		fr. 385'902.45	
• Charges ménagères		fr. 119'922.09		fr. 138'965.20	
• Charges des investissements		fr. 22'982.38		fr. 30'346.80	
• Charges de véhicules et de transport (y.c. assurances)		fr. 9'621.80		fr. 24'426.05	
• Assurances et taxes		fr. 41'458.95		fr. 46'142.00	
• Charges d'administration et informatique		fr. 101'745.80		fr. 107'355.11	
• Charges d'animation		fr. 46'194.14		fr. 64'533.88	
• Frais divers		fr. 5'126.10		fr. 9'957.05	
TOTAL FRAIS GENERAUX		**fr. 7'300'323.52**	**92%**	**fr. 7'065'413.11**	**90%**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**fr. 630'549.00**	**8%**	**fr. 804'867.14**	**10%**
- Charges financières		fr. -168'256.84		fr. -217'913.75	
+ Produits financiers		fr. 2'511.59		fr. 1'972.58	
+ Dons et legs		fr. 450.00		fr. 150.00	
- Amortissements des immobilisations corporelles		fr. -433'298.95		fr. -573'646.30	
- Création de provisions		fr. -113'860.60		fr. -35'000.00	
RESULTAT ORDINAIRE		**fr. -81'905.80**	**-1%**	**fr. -19'570.33**	**0%**
+/- Charges et produits extraordinaires		fr. -8'986.00		fr. -	
+/- Charges et produits exercices antérieurs		fr. 15'776.75		fr. 18'222.70	
+/- Participations/versements des/aux Communes		fr. -32'884.65		fr. 9'700.38	
RESULTAT NET		**fr. -107'999.70**	**-1%**	**fr. 8'352.75**	**0%**